

2.34 Opportunités offertes à l'investissement économique au niveau de la commune de BIR HADDADA

2.34.1. Cadre général

- Code géographique : 1934
- Relief : Les Hautes Plaines Sétifiennes.
- Superficie (km²) : 114,04
- Population (estimation fin 2022) : habitants
- Infrastructures techniques :
 - Taux d'électrification (%) : 77,45
 - Taux de raccordement au gaz (%) : 96,9
 - Taux de raccordement au réseau de l'AEP (%) :
 - Taux de raccordement au réseau de l'assainissement (%) :

Elle est limitée :

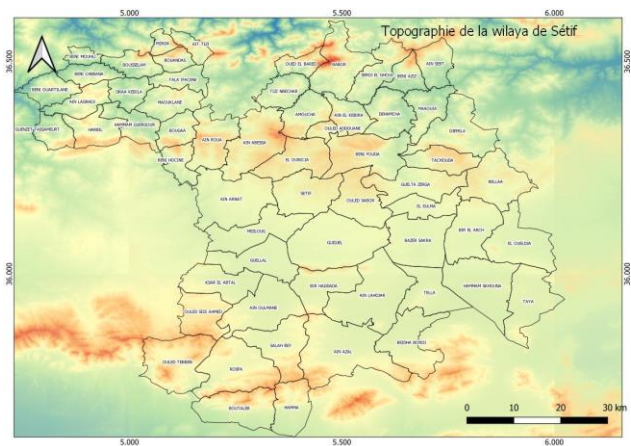
- au Nord, par la commune de Guidjel
- à l'Ouest, par la commune de Ain Oulmane
- à l'Est, par la commune de Ain Lahdjar
- au Sud, par la commune de Ain Azal

Climat : Climat continental semi-aride avec des étés chauds et secs et des hivers froids et pluvieux.

Accessibilité : La commune est principalement desservie par la RN78 et le CW17A.

Contacts

- Téléphone : 036 55 22 68
- Fax : 036 55 22 72
- Email : Communebirhaddada@gmail.com



2.34.2. Déterminants du développement économique local

• Considérations générales

Le domaine de l'investissement est extrêmement vaste et diversifié. Il englobe l'acquisition d'actifs matériels ou immatériels qui sont directement liés à la production de biens et de services, que ce soit pour la création de nouvelles activités, l'extension des capacités de production ou la réhabilitation de l'outil de production. Il inclut également la possibilité de participer au capital d'une entreprise en apportant des fonds en numéraire ou des biens en nature. De plus, les investisseurs ont la possibilité de délocaliser leurs activités à partir de l'étranger vers le lieu d'investissement. Ce large éventail d'opportunités d'investissement offre aux acteurs économiques une grande flexibilité pour explorer différentes voies et stimuler le développement économique dans divers secteurs.

La commune est directement touchée par le "Régime des secteurs", un régime d'incitation visant les secteurs prioritaires. Ce régime offre des avantages considérables tant aux investisseurs nationaux qu'étrangers. En favorisant ces investissements dans des secteurs stratégiques, cela doit permettre de stimuler le développement économique de la région. Ainsi, les opportunités sont équitablement ouvertes aux investisseurs, nationaux ou internationaux, dans ces domaines spécifiques, visant créer un environnement attractif et compétitif propice aux investissements.

Relèvent du « régime des secteurs » les investissements réalisés dans les domaines d'activités suivants : - mines et carrières ; - agriculture, aquaculture et pêche ; - industrie, industrie agroalimentaire, industrie pharmaceutique et pétrochimie ; - services et tourisme ; - énergies nouvelles et renouvelables ; - économie de la connaissance et technologies de l'information et de la communication.

• Dynamique de l'investissement

Bilan global (année 2023)

Dispositif	Nombre de dossiers déposés	Nombre de dossiers retenus	Nombre de dossiers financés
CNAC			
ANADE			
ANGEM	129	110	58

Entreprises entrées en exploitation par Secteur d'activités

Dispositif	Agriculture,		Industrie		Commerce Services		Tourisme-Artisanat		Transport		BTPH	
	total	dont 2023	total	dont 2023	total	dont 2023	total	dont 2023	total	dont 2023	total	dont 2023
CNAC												
ANADE												
ANGEM	47	1	1	0	4	0	0	0	2	0	0	0

- **Emploi** (Situation à fin 2022)

Population active de base (hab.)	Population occupée (hab.)	Population au chômage (hab.)	Taux de chômage	Taux d'occupation
3264	1529	1735	53,16	8,52

- **Potentiel commercial**

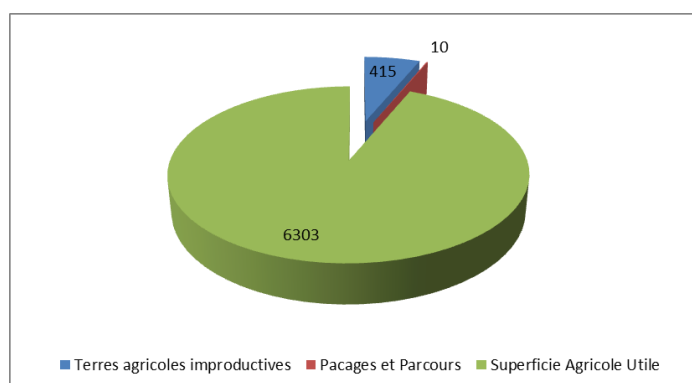
Commerçants selon les secteurs d'activités (année 2022)

Commune	Prod Industriel		Prod Artisanal		Prestation/ Service		Commerce					
							Importateurs		Grossistes		Détailants	
	PM	PP	PM	PP	PM	PP	PM	PP	PM	PP	PM	PP

Infrastructures de stockage et de distribution

Commune	Infrastructure de stockage		Marché de gros (Nbre et nature)	Marchés de détail (Nbre et nature)
	Capacités installés	dont sous froid		

- **Potentiel agricole**



Production végétale : Principales productions (qx)

Céréales		Fourrages		Légumes secs		Maraichages		Cultures Industrielles	
Sup (ha)	Prod (qx)	Sup (ha)	Prod (qx)	Sup (ha)	Prod (qx)	Sup (ha)	Prod (qx)	Sup (ha)	Prod (qx)
61	693,2	107	2440	0	0	79,5	94560	0	0

Olives		Agrumes		noyaux et pépins		Vigne	
Sup (ha)	Prod (qx)	Sup (ha)	Prod (qx)	Sup (ha)	Prod (qx)	Sup (ha)	Prod (qx)
113,5	454	0	0	14,85	80	0	0

Production animale : Principales productions en quantité et en volume

Ovins (têtes)		Bovin (têtes)		Caprins (têtes)		P Chaire 10	P Ponte 10	P Dindes 10	Ruches Nb
Total	dont Brebis	Total	dont vaches laitières	Total	dont Chèvre				
12878	7087	1168	506	1459	803	205	95,214	15	200

Viandes Rouges (Qx)				Viandes Blanches			Œufs (103)	Lait (Hl)	Miel (Qx)	Laine (Qx)
Bov	Ov	Cap	Total	Poul	Dind	Total				
4425	223	36,5	4684	4667	2245	6912,4	23 389,00	24537	1,20	112,40

2.34.3. Quelques opportunités offertes à la promotion de l'investissement économique local

AGRICULTURE (AGR)

Code	Intitulé
Agr 03	Création & Extension de périmètres agricoles
Agr 10	Développement des cultures de légumes secs
Agr 11	Intégration Irrigation moderne pour cultures
Agr 12	Développement des cultures industrielles
Agr 13	Développement des cultures fourragères
Agr 14	Développement des cultures maraichères
Agr 15	Développement des cultures sous serres
Agr 16	Développement de la céréaliculture
Agr 17	Développements dérivés des produits agricoles
Agr 18	Développement de la viticulture
Agr 21	Développement de la pisciculture en bassin d'irrigation
Agr 22	Mise en valeur des terres agricoles
Agr 23	Production de semences & plants
Agr 25	Traitement & conditionnement des semences céréalières

Élevage (ELV)

Code	Intitulé
Elv 01	Développement des élevages
Elv 02	Développement du bovin
Elv 03	Développement de l'ovin
Elv 05	Développement complexe avicole
Elv 07	Développement de la cuniculture
Elv 08	Développement Apicole
Elv 09	Centres de production & reproductions Viandes rouges
Elv 10	Création des unités de pisciculture
Elv 11	Développement centres engraissement viandes
Elv 12	Développement fermes système Agro pastoral
Elv 13	Élevage biologique

Valorisation des produits et sous-produits agricoles (VPA)

Code	Intitulé
Vpa 01	Abattage & commercialisation de viande
Vpa 02	Abattoir
Vpa 03	Bureau d'études agricoles
Vpa 04	Collecte de lait
Vpa 06	Collecte de peaux
Vpa 07	Collecte de produits fermiers avicoles
Vpa 08	Collecte et conditionnement des produits du terroir
Vpa 09	Collecte et transformation des plantes médicinales
Vpa 10	Conditionnement de miel
Vpa 11	Conditionnement de viandes rouges

Vpa 12	Conditionnement des huiles d'olives
Vpa 13	Conditionnement et stockage sous froid des fruits et légumes
Vpa 16	Création d'abattoir avicole et d'unité de stockage
Vpa 17	Création d'unité d'abattage moderne et industrielle
Vpa 18	Création d'unités de transformation et traitement de la laine
Vpa 19	Création d'unités de transformation et traitement de la luzerne
Vpa 23	Développement de conserveries (fruits et légumes).
Vpa 24	Réalisation de laiteries
Vpa 25	Fabrication d'aliments de bétail
Vpa 26	Fabrication d'aliments et de farine de poissons
Vpa 27	Fabrication de corps gras et margarine.
Vpa 28	Fabrication de pâtes alimentaires et dérivées
Vpa 29	Huilerie
Vpa 30	Production de semences et de plants
Vpa 31	Production de semences, fruits et légumes (séchage et conditionnement),
Vpa 32	Production, conditionnement et transformation des œufs (en poudre / séparation le blanc du jaune),
Vpa 33	Tannage des peaux
Vpa 34	Valorisation des figues de barbarie
Vpa 35	Valorisation des produits de terroir
Vpa 36	Valorisation par compostage du grignon d'olives
Vpa 38	Unités de transformation de résidus organiques et de matière minérale des animaux d'élevages
Vpa 39	Transformation industrielle de fruits et légumes.
Vpa 40	Renforcement des capacités de stockage des céréales par des projets de silos métalliques

Energie Renouvelable (ENR)

Code	Intitulé
Enr 01	Commercialisation, installation et service après-vente de panneaux solaires ;
Enr 02	Fabrication d'équipements solaires
Enr 03	Création des ateliers d'installation, de maintenance des installations photovoltaïques

Environnement (ENV)

Code	Intitulé
Env 01	Collecte des déchets urbains
Env 02	Collecte & traitement des déchets spéciaux
Env 03	Compostage des ordures ménagères et des détritux urbains
Env 04	Création d'un centre d'incinération
Env 05	Fabrication d'agréats à base de recyclable des déchets de démolition et de construction
Env 06	Production de filtres de dépoussiérage pour les stations de concassage
Env 07	Récupération et le recyclage d'équipements de batteries et d'accumulateurs

Env 08	Récupération et recyclage des huiles usagées
Env 09	Récupération et la transformation des restes alimentaires
Env 10	Récupération et la valorisation des matières métalliques recyclables
Env 11	Récupération et recyclage des déchets de papiers pour pâtes de papier recyclé
Env 12	Récupération et réutilisation de pneus par le déchiquetage et le broyage
Env 13	Collecte et valorisation de déchets de poly téréphtalate d'éthylène
Env 14	Récupération et valorisation des boues des eaux usées traitées.
Env 15	Nettoyage et désinfection des différents locaux
Env 16	Nettoyage, entretien et désinfection en milieu urbain
Env 17	Réalisation de déchetteries et tri de déchets
Env 18	Réalisation et équipement de déchetterie et tri de déchets
Env 19	Récupération de matières plastiques recyclables
Env 20	Récupération et la valorisation du verre
Env 21	Récupération et traitement des métaux ferreux
Env 22	Récupération et traitement des métaux non ferreux
Env 23	Récupération et traitement des métaux ferreux et non ferreux
Env 24	Tannerie (traitement des peaux d'animaux)
Env 25	Transformation des déchets avicoles en engrais organique
Env 26	Transformation des déchets organiques en produits bio-fertilisants (engrais naturels)
Env 27	Récupération et traitement de la fiente